

Fiche de notation du Stage Long

Programme ICN Grande Ecole



Cette fiche est à conserver par le tuteur pour l'attribution du quitus professionnel.

Version : v 2.3
Validité : 2016+

Nom/Prénom étudiant : Ce document évalue <u>une et une seule</u> expérience professionnelle de type "Stage Long" (d'au moins 5 mois).	Rapport remis par l'étudiant pour évaluation : <input type="checkbox"/> Rapport d'année expérience <input type="checkbox"/> Rapport simplifié (1)
--	--

Entreprise & Mission	Date Début	Date Fin	Durée France	Durée Etranger

1. ÉVALUATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

(sur la base de la fiche d'appréciation retournée par l'entreprise)

	(<= 7)	(8 / 9)	(10 / 12)	(13/14)	(>=15)
* Comportement du stagiaire	--	-	=	+	++
* Compétence technique	--	-	=	+	++
* Performance	--	-	=	+	++
* Maîtrise de l'environnement informatif	--	-	=	+	++
* Potentiel managérial	--	-	=	+	++

NOTE/20 :

2. ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE (1)

(sur la base du rapport rendu par le stagiaire)

	(<= 7)	(8 / 9)	(10 / 12)	(13/14)	(>=15)
* Structuration du rapport et qualité de la langue	--	-	=	+	++
* Présentation de l'entreprise et de son environnement	--	-	=	+	++
* Analyse de la mission, de la situation et des instruments de travail	--	-	=	+	++
* Maîtrise des concepts, techniques, outils utiles à la réalisation de la mission	--	-	=	+	++
* Réflexion sur le processus d'apprentissage	--	-	=	+	++

NOTE/20 :

<10 = objectifs non atteints - 10 / 12,5 = passable, objectifs juste atteints - 13 / 14,5 = Bon travail - 15 - 16,5 excellent travail (meilleurs 10%)

>=17 = doit rester exceptionnel (meilleurs 2%)

Appréciation générale ou remarques : <div style="height: 150px;"></div>
--

NOTE /20 :	<input style="width: 90%;" type="text"/>
Le stage est réputé validé si la note obtenue est supérieure ou égale à 10	
Stage réalisé :	
<input type="checkbox"/> En France	<input type="checkbox"/> A l'étranger
Rapport validé :	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Nom du tuteur :

Signature du tuteur :

Fait à NANCY, le :

(1) Si un rapport d'année expérience a déjà été soumis à l'évaluation du tuteur, on acceptera un rapport simplifié présentant l'entreprise, la mission et les résultats obtenus.